

Agent(e) à la facturation - Liste d'admissibilité

Service : Tous
Division ou Section : Tous

Numéro de concours : ADM-BLC-222
Nature d'emploi : Liste d'admissibilité
Nombre de postes : 1
Date de fermeture (jj/mm/aaaa) : 20/05/2020
Lieu de travail : Tous les secteurs de la Ville de Gatineau
N° de référence : J0520-0037

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 282 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

Le titulaire coordonne et vérifie le travail des employés affectés à la facturation des taxes foncières, droits de mutations, compteurs d'eau et revenus divers; est responsable de tenir à jour des paramètres de taxes; balancer les mises à jour du rôle d'évaluation; effectuer des conciliations et des régularisations comptables; accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences et compétences recherchées

- Posséder un Baccalauréat en comptabilité;
- Posséder un minimum de deux années d'expérience dans le domaine des tâches;
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée;
- Être apte à résoudre des problèmes;
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles;
- Savoir travailler en équipe;
- Avoir de la rigueur;
- Savoir s'adapter;
- Savoir organiser et orchestrer;
- Savoir contrôler.

Processus de recrutement

Examens et entrevue / Compétences évaluées :

- Résolution de problèmes (20%)
- Communications interpersonnelles (20%)
- Savoir travailler en équipe (10%)
- Rigueur (10%)
- Savoir s'adapter (15%)
- Savoir organiser / orchestrer (15%)
- Savoir contrôler (10%)

Horaire de travail

35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).

Salaire

Taux horaire de 34,12 \$ à 42,64 \$, selon la classe 9.

Comment soumettre votre candidature

À tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à d) de la convention collective des cols blancs.

Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.

Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23 h 59 le 20 mai 2020 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.

Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, vous devez joindre une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.

Pour toutes questions à propos de l'affichage, veuillez communiquer avec le 819-243-2345 poste 7150.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.